

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 68 (1923)
Heft: 10

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE DES ÉTATS-UNIS

(De notre correspondant particulier.)

Encore les contre-coups de la guerre : l'enquête sur les fraudes militaires ; les accusations de cruauté portées devant le Congrès. — L'Histoire des opérations, par l'état-major général, et la littérature militaire d'après-guerre. — Réorganisation du système des Ecoles militaires. — Désintéressement privé et lésinerie nationale. — La cavalerie sort de son effacement.

Comme tous les pays qui participèrent activement à la Grande guerre, les Etats-Unis ont eu à passer par une période de règlements de comptes militaires,... soit dit au figuré aussi bien qu'au propre. Dans ces cas-là, on voit apparaître, inévitablement, des turpitudes et des injustices. En Amérique, où il a fallu presque tout créer, des sommes énormes se sont trouvées en jeu, dans le maniement desquelles le contrôle a été difficile. Il est certain que des malversations ont eu lieu ; mais, ce qui est moins explicable, c'est le peu de soin donné par les autorités militaires à la préservation de documents de toute importance pour les travaux de l'enquête sur les fraudes de guerre. Par exemple, au printemps dernier, des minutes indispensables concernant nombre de gros contrats ont été détruites, dans des baraquements où elles étaient entassées sans la moindre précaution, par un incendie venant fort à propos, dit-on, pour sauvegarder certains personnages véreux. Toutefois, dans une contrée où les avocats sont si habiles à faire disparaître, d'une façon ou de l'autre, les témoins gênants, cet incident n'a étonné personne. Une impression bien plus durable et profonde a été causée par les accusations portées, devant le Congrès, par des démagogues ennemis de l'armée. Il était facile pour des hommes tels que le député Watson, de Georgia, de récolter les soi-disant témoignages d'ex-soldats mécontents, pour faire ressortir les prétendues cruautés des officiers américains envers leurs subordonnés. En revanche, il ne semble pas bien digne d'un parlement qui se respecte de passer autant de temps à ces racontars. Parmi ces derniers, il y a un peu de tout. On nous montre des soldats suspendus par les pouces ou attachés à des affûts pendant des heures pour avoir commis quelque pécadille ; des prisonniers obligés de se laver les dents avec du savon de cuisine, ou contraints

de revêtir des jupes de femme, achetées dans ce but par le colonel du régiment. Ici, ce sont des fantassins qui ont rendu compte à leurs supérieurs que le tir de l'artillerie de soutien, trop court, décimait l'infanterie... et qu'on met en prison afin que la chose ne s'ébruite pas. Là, on fusille des hommes, sans jugement de la cour martiale. Il y a aussi des hécatombes préméditées : par exemple, deux bataillons de la Caroline du Nord qui, ayant été un peu indisciplinés au cours de la traversée, sont envoyés au feu sans préparation, et doivent marcher à l'ennemi en ordre serré, de façon à être décimés. Le transport qui sombra avec 448 soldats n'a pas été torpillé, ainsi que le déclare le rapport officiel : mais *délibérément* (pourquoi ??) enfoncé par un autre navire américain, etc., etc.... Il va sans dire que la presque totalité des allégations de cette nature, dues d'ailleurs à des gens parlant par ouï-dire, ont été reconnues fausses après enquête. Malheureusement, il reste toujours quelque chose de ces calomnies. Mais on s'explique que le public s'y soit arrêté comme il l'a fait, car, dans ce pays bourgeois, on n'était pas plus préparé aux petits qu'aux grands côtés de la guerre. Le soldat, dans toutes les armées, a été, de temps immémorial, un grand potinier, prêt à admettre et à propager les bruits les plus absurdes, surtout [quand ceux-ci] sont défavorables à ses chefs. [Aux Etats-Unis, la chose se complique du fait que les deux millions d'hommes servant en Europe étaient en énorme majorité des recrues n'ayant que les idées les plus vagues, non seulement en matière de discipline militaire, mais aussi sur la discipline civique ou familiale. En réalité, les soldats américains ont été traités par l'autorité militaire plutôt avec un excès d'indulgence qu'avec trop de sévérité. Dans aucune autre armée, autant d'hommes ayant commis des fautes punies, par le règlement, de la peine de mort, n'ont été graciés. Le président Wilson s'était réservé l'examen de tous les cas de cette espèce ; et son refus de sanctionner, dans mainte occasion, la décision de la cour martiale, a handicapé sérieusement les efforts des officiers pour inculquer aux recrues l'esprit militaire.

* * *

La guerre, après des flots de sang, fait couler des flots d'encre. Nous n'avons pas échappé à l'inondation. Ici, on attend avec quelque impatience la publication de l'Histoire élaboré par l'état-major général. Malheureusement, le travail est retardé, peut-être même compromis, par le manque de fonds,... une chose qui ne devrait pas être dans une contrée aussi riche. Le Congrès ne desserre pas les cordons de la bourse nationale ; et il sera sans doute nécessaire de laisser

les douze officiers chargés de l'Historique publier, individuellement et sous leur propre responsabilité, leurs notes dans des revues ou des livres spéciaux. Ces publications n'auraient donc ainsi aucun caractère officiel. Ceci offre l'avantage de ne rien coûter au Trésor ; mais le grand défaut d'un tel procédé est que l'on n'aura de travail d'ensemble qu'en se procurant tous les articles et ouvrages traitant chacun une partie de l'Historique.

Un livre fort instructif sur le côté américain de la guerre est *The Army of 1918*, par le colonel R. Mac Cormick. L'auteur parle franchement, et fait ressortir clairement le danger du manque de préparation militaire. Il ne craint pas de river leur clou aux stratèges du coin du feu qui prétendent que « chaque Américain est né soldat », ou que, « après trois mois de service, nos hommes sont meilleurs soldats que les vétérans de l'Allemagne ». Son opinion personnelle — et c'est celle de tous les observateurs sérieux — est que les *recrues* américaines ne se sont bien battues dans aucune guerre : « Un civil, dit-il, ne peut faire bonne figure sur un champ de bataille ».

Combien la lecture d'un tel livre est reposante après celle d'élucubrations telles que l'article échappé à la plume d'un de nos soi-disant philosophes dont la popularité est grande aux Etats-Unis, le Dr Crane, un adversaire aussi violent que mal éclairé de la préparation à la guerre ! M. Crane est la personnification de ce sentiment de confiance outrée en soi-même qui est un des côtés faibles du caractère américain. Toujours est-il qu'il a suscité une juste indignation dans les milieux militaires, ces jours derniers, en écrivant que la dernière guerre a démontré, non pas tant la supériorité de la démocratie sur l'aristocratie, que la suprématie du boutiquier sur le soldat. Le soldat régulier, selon lui, est surtout une agence destructive. « L'homme d'affaires, ce *constructeur*, s'est montré, sur les champs de bataille, supérieur au militaire, agent destructif, non seulement en fertilité de ressources, en capacité d'organisation, en ténacité d'esprit, en endurance physique, mais même en ce qui est supposé constituer la prééminence du soldat : la bonne volonté dans le sacrifice de sa vie pour la patrie. » On pourrait se borner à sourire de mépris devant une telle énormité, une insulte si gratuite à une masse de braves gens ; mais le malheur est que l'assertion de M. Crane est symptomatique ; en outre, elle est d'autant plus dangereuse que les écrits de cet auteur, par l'intermédiaire du syndicat de la presse, circulent d'un bout à l'autre du territoire.

Aux Etats-Unis, comme en France, on a reconnu volontiers, dans l'armée, l'appoint — bien plus grand qu'on ne l'avait cru avant la guerre — apporté à la défense nationale par les officiers de réserve,

mettant au service de celle-ci l'expérience, souvent considérable, acquise par eux dans leur carrière civile. La considération dont jouissent, à l'heure actuelle, ces officiers ainsi que ceux de la Garde nationale ou des Réserves organisées est un fait que les exploiters de préjugés populaires s'empressent de passer sous silence !

* * *

Cet esprit de dénigrement qui se remarque de divers côtés n'est pas de nature à faciliter la tâche des organisateurs et des instructeurs qui ont déjà eu à lutter contre la parcimonie du Congrès. Cette dernière, on le sait, s'est traduite, tant par une réduction générale du budget de la guerre que par un abaissement des effectifs à 12 000 officiers et 125 000 hommes. Il n'a plus été possible, dès lors, de maintenir le système éducationnel des officiers sur le pied adopté peu après la fin des hostilités. A ce moment-là, il avait été décidé que dix années étaient nécessaires pour qu'un officier eût passé par toutes les écoles qui lui étaient accessibles, savoir :

Académie militaire (West Point)	4 ans
Ecoles de Service spécial {	Ecoles de base 1 an
	Ecoles de commandant de compagnie 1 an
	Ecoles d'officier supérieur 1 an
Ecoles de Service général {	Ecole de la ligne 1 an
	Ecole d'état-major général 1 an
	Collège de guerre (dit aussi : d'état-major général) 1 an

Outre l'Académie militaire, les seules écoles obligatoires pour tous les officiers sont celles de Service spécial, qui sont en somme les écoles d'application des divers armes et services. En ce qui concerne les Ecoles de Service général, les officiers se destinant à l'état-major passaient par concours de l'Ecole de la ligne à celle de l'État-major général, et, de là, au Collège de Guerre. Mais ceci était institué en vue d'une armée de 17 700 officiers et 280 000 hommes. La réduction d'effectifs a dû entraîner une diminution des frais et du temps consacrés à l'ensemble du système scolaire de l'armée. Tout d'abord, West Point a été rendu plus pratique, ce qui n'est pas un mal. Les cadets entrent maintenant dans les régiments assez bien préparés à assumer leurs fonctions de lieutenant. Cela permet de fondre les Ecoles de base (*Basic Schools*) avec les deux autres du Service spécial ; et cela fait gagner une année. Enfin les examens de l'ancienne Ecole de la ligne ont été rendus plus difficiles et le niveau de ses études élevé de telle sorte que la seconde Ecole du Service général,

celle de l'État-major général, a disparu, économisant une autre année. Les candidats à l'état-major passent donc directement de l'ex-Ecole de la ligne, aujourd'hui Ecole du commandement et d'état-major (Ft. Leavenworth), au Collège de guerre de Washington. De façon à rajeunir ce dernier établissement, la limite d'âge, à l'Ecole de Ft. Leavenworth, sera réduite chaque année, jusqu'à ce qu'elle soit descendue au maximum de 38 ans.

* * *

De divers côtés, l'on constate de l'enthousiasme parmi les jeunes gens qui ont assisté aux cours des différents camps pour l'entraînement des civils (*Citizens' Military Training Camps*), ou parmi les élèves des Camps dits « de contact », pour officiers de la Garde nationale et des Réserves organisées ¹. Il est vraiment regrettable que la lésinerie du Parlement oblige les officiers de la Milice ou des formations de seconde ligne à faire des dépenses personnelles pour se tenir à hauteur de leur tâche. Le public américain lui-même ne se doute pas de ce qui se passe sous ce rapport. Ces Camps de contact que je viens de mentionner et qui sont d'une extrême importance en tenant en haleine les cadres des Réserves organisées, ne fonctionnent qu'aux frais des officiers. En août, des officiers du sixième régiment d'infanterie de Minnesota, pour venir volontairement assister à une séance de démonstration de la nouvelle manœuvre en ordre serré appelée *the Cadence System*, firent, à leurs frais, des trajets de plus de 400 kilomètres. Même dans l'armée régulière, bien des services ne pourraient fonctionner correctement sans le désintéressement des officiers et sous-officiers qui en sont chargés. Il n'est vraiment pas possible de compter sur un grand empressement des sergents à prendre des positions de recruteur ou d'instructeur de la Milice, lorsque cela les contraint à se loger et nourrir en ville et les entraîne ainsi à des dépenses personnelles auxquelles ils échapperaient au régiment. Toutes ces mesquineries sont indignes d'une grande nation comme les Etats-Unis.

* * *

Il est assez remarquable que la cavalerie semble sortir de la sorte d'obscurité où l'avait plongée la guerre mondiale. On commence à se dire que la guerre de position ne sera peut-être pas du tout la tactique de l'avenir. En tout cas, on voit renaître les manœuvres de cavalerie. Celles du Texas, où prennent part de cinq à six mille hommes, sont sans doute les plus importantes, pour cette

¹ Ces dernières, on le sait, ne comprennent guère que des cadres-officiers.

arme, qui aient jamais été organisées dans ce pays. Les points saillants étudiés durant ces exercices sont, outre l'usage des batteries à cheval, les communications par signaux, et, dans une large mesure, l'emploi du génie monté attaché aux divisions de cavalerie.

A propos de cavalerie, il est à relever que trop d'officiers sortant de l'école de cette arme sont détachés de divers côtés au lieu de revenir dans les régiments où ils rendraient des services en mettant à profit l'instruction reçue à Ft. Riley. Un tel état de choses est presque ridicule ; toutefois, il s'explique en partie par la nécessité pour l'armée régulière d'assurer, avec des effectifs réduits, pour ainsi dire autant de services accessoires que si on disposait de 17 000 à 18 000 officiers. Le recrutement, les bureaux des Réserves organisées, l'instruction de la Garde nationale, l'enseignement à l'Académie militaire et aux nombreuses autres écoles, celui des aspirants officiers de réserve dans les Collèges et universités, etc., tout cela distrait des régiments une telle proportion d'officiers de toutes armes, que les cadres régimentaires deviennent trop faibles pour que l'entraînement des soldats réguliers ne se trouve pas compromis. Ce qui démontre une fois de plus la vérité de l'adage : « Qui trop embrasse, mal étreint ! »

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Les manœuvres d'automne dans la vallée du Rhône.

C'est dans la vallée du Rhône qu'ont eu lieu, cette année, les manœuvres les plus importantes de notre armée. Importantes non point par le taux des effectifs qui y prirent part, puisqu'elles ne comprenaient que la valeur d'une division d'infanterie et d'une division de cavalerie opposées l'une à l'autre ; ou, pour employer la terminologie d'aujourd'hui et donner aussi une idée plus exacte des unités en présence, une *division de ligne* et une *division légère*. Mais importantes par la nature des expériences auxquelles l'état-major de l'armée avait l'intention de procéder.

Le public badaud des dimanches qui, dans cet admirable pays confinant à la haute Provence et au bas Dauphiné, n'a vu que la manœuvre à double action de la dernière journée, a bien pu se croire revenu aux plus beaux jours des manifestations théâtrales d'avant-guerre. La presse a fait chorus et signalé le danger que l'on courait de la sorte.

Il est bien certain que ce n'est pas dans des manœuvres aussi légèrement organisées que l'on peut poursuivre l'instruction des troupes. Celle-ci perd plus qu'elle ne gagne et ce serait une erreur profonde que de considérer nos manœuvres d'automne actuelles comme une consécration de cette instruction. Telle n'était d'ailleurs point l'idée que s'en faisait le Commandement. La preuve, c'est que nombreux étaient les soldats incorporés depuis trois ou quatre mois seulement, qui figuraient dans les unités prenant part aux opérations.

Disons encore que l'hypothèse selon laquelle se déroulaient ces opérations marquait une nouveauté d'après-guerre, mais un retour aux gestes d'autrefois. Tandis que l'an dernier, à Coëtquidan, on n'avait étudié que l'action d'un seul parti exécutant l'attaque d'une position fortifiée analogue à celles que nous connûmes tant pendant plus de quatre ans de guerre, cette année, autour de Montélimar, il s'agissait de l'action en rase campagne de deux partis jouissant l'un et l'autre de toute leur liberté, bien entendu dans le cadre que leur avait tracé la direction.

Enfin, ce cadre lui-même prêtait aussi, on doit le reconnaître, à quelque équivoque, cause de bien des invraisemblances. Bâtir une manœuvre sur l'idée d'une poursuite est très bien. Mais la chimère intervient quand, dans la réalisation, on voit une robuste division d'infanterie constamment repoussée par une division de cavalerie. Cela ne s'est jamais vu dans la guerre. C'était donc heurter le sens commun qu'établir un pareil thème et le sympathique commandant du XV^e corps, le général Monroë qui était chargé de la direction des manœuvres, le sentit si vivement qu'il ne voulut point les laisser s'achever avant d'avoir donné aux fantassins poursuivis la satisfaction logique de battre, pour finir, la cavalerie poursuivante. Mais voilà ! Cela se fit au cours d'une contre-attaque suprême, placée sous l'invocation des mânes de la marquise de Sévigné, c'est-à-dire se déroulant sous l'œil des châtelains de Grignan.

Ceci posé, il reste à indiquer de quelles expériences l'on pensait tirer des conclusions utiles pour la tactique de demain. Je signale à ce sujet aux lecteurs de cette revue l'article que consacrait à ces manœuvres le général Duval, dans le *Figaro* du 25 septembre dernier. Ils y trouveront l'opinion librement exprimée, quoique pleine de modération et de tact, de l'un des esprits les plus pénétrants de notre armée.

Tout d'abord, quel sera désormais le rôle de la cavalerie dans la poursuite d'une armée en retraite ? Constatation que la capitulation brusquée de l'armée allemande en 1918 ne nous avait pas permis

de faire pendant la guerre. Les manœuvres du Rhône semblent permettre une réponse décisive. Le thème, en effet, eut beau faire la part facile à cette cavalerie de poursuite : son impuissance éclata dès le premier jour. Impuissance multiple d'ailleurs : chevaux épuisés à la suite d'une étape un peu forte, ignorance des chefs de cavalerie dans l'emploi judicieux des moyens modernes de feu mis à leur disposition, oubli des qualités inhérentes à l'arme même de la cavalerie, mauvaise organisation du commandement, incapacité atavique des unités de cavalerie à agir en profondeur. Aussi, les moindres résistances offertes sur des coupures favorables du terrain par des éléments infimes des troupes en retraite obligent-elles la grande unité de cavalerie à monter de toutes pièces une manœuvre, ce qui lui fait chaque fois perdre un temps appréciable et permet à son adversaire de s'écouler en toute sécurité. Une division légère à base de cavaliers pourra peut-être encore jouer efficacement le rôle d'arrière-garde défensive ; à coup sûr, elle sera incapable de constituer une sérieuse avant-garde de poursuite. Il semble qu'à concevoir la manœuvre qui s'est déroulée dans la vallée du Rhône, on ait voulu faire la preuve de l'inutilité de la division légère, telle que la comporte la nouvelle organisation de notre armée.

Face à la division légère en question, l'on se proposait d'examiner le dispositif d'une division de ligne chargée d'occuper un très large front et ne disposant point du temps nécessaire pour effectuer une organisation complète du terrain. Ici, l'on n'avait point fait la part belle au commandant de cette division. Tandis que la division légère était une unité organique du temps de paix, la division de ligne était formée de toutes les troupes d'infanterie qu'on avait pu glaner dans le XV^e corps d'armée. C'était un vrai microcosme fait de Provençaux et d'Annamites, de Sénégalais et de Malgaches, qu'il ne devait pas être facile de faire agir en accord parfait en vue de la manœuvre. Eh bien, tant est puissant le lien de cohésion qui se développe dans l'arme de l'infanterie, que ces unités de marche, débris de corps venus de partout, à la tête desquelles des chefs inconnus des troupes avaient été mis à la veille du départ pour les manœuvres, firent figure de vieux corps et agirent avec un ensemble à peu près parfait.

Leur front était cependant considérable : 25 kilomètres pour une division. Leur installation, dans un pays très tourmenté, se fit en un temps infime et il y eut enfin une manœuvre de décrochage en pleine nuit noire, sous une pluie battante, qui se fit sans que les cavaliers, parvenus à un contact étroit, apportassent la moindre entrave au mouvement.

Pour remplir la mission qui lui était confiée, le parti Sud disposait

de deux éléments nouveaux que l'on voit apparaître pour la première fois dans nos manœuvres d'automne : le groupe de bataillons de chasseurs mitrailleurs et le groupe de reconnaissance divisionnaire.

Celui-ci n'est autre chose que l'ancien escadron divisionnaire transformé, renforcé d'une compagnie de chasseurs cyclistes et de quelques auto-mitrailleuses, pour lui donner la puissance de feu désormais indispensable. Il a rendu des services à partir des ponts de la Drôme jusqu'à la ligne de résistance avancée, obligeant les éléments de découverte du parti Nord à stopper, à attendre l'arrivée des renforts de l'arrière, à monter une manœuvre sur chacune des résistances établies, si faibles fussent ces dernières. Il n'y a pas à dire ! La moindre mitrailleuse bien placée à l'orée d'un bois, au débouché d'un pont, derrière un épaulement solide, arrête une troupe, si nombreuse soit-elle, jusqu'à ce que le canon lourd capable de détruire l'épaulement ait pu se mettre en batterie et ajuster un tir précis à démolir sur cet objectif dérisoire. Dans ces conditions, on conçoit le parti qu'il sera possible de tirer, dans des régions difficiles, de ces groupes de reconnaissance, s'ils parviennent à acquérir une homogénéité qui leur manque encore, par l'action fréquente en commun des différents organes entrant dans leur composition.

Quant au groupe de bataillons de chasseurs mitrailleurs, il représente une formation originale née tout entière des conceptions de l'après-guerre. Sous un effectif infime, il possède une puissance de feu considérable. Et cela suffit pour indiquer les besoins tactiques auxquels il devra répondre. Organe défensif, fait pour les missions de couverture sur de grands fronts passifs, il permettra de protéger les ailes d'un dispositif offensif, évitant à ce dernier de distraire des forces importantes au détriment des forces consacrées à l'attaque. Mais c'est là un rideau fragile, encombrant, dont il convient d'étudier avec la plus complète précision le dispositif et l'emploi si l'on veut lui éviter d'être trop facilement percé au moindre effort de l'adversaire. On voit toute la multiplicité des problèmes d'ordre technique qui se posent, de ce fait, au commandement. On a essayé d'en examiner quelques-uns aux manœuvres du Rhône. L'expérience est à reprendre dans des conditions mieux établies. De toute façon, on peut dès à présent se rendre compte des précieux services que de tels instruments, quand ils auront acquis toute la souplesse désirable, seront appelés à rendre entre les mains d'un commandement expert, bien orienté sur leur nature particulière.

Telles sont les principales expériences que l'état-major central avait en vue en organisant les manœuvres du Rhône. D'autres, qui n'ont point la nouveauté de celles-ci, se poursuivaient parallèle-

ment. Quelques chars de combat prirent part aux opérations dans des conditions qui dénotent, à la fois, une préparation très insuffisante des unités de char et une ignorance absolue de leur emploi de la part des commandants de groupes tactiques ayant à les utiliser sur le champ de bataille.

Même ignorance, d'ailleurs, en ce qui concerne l'emploi des automitrailleuses et des auto-cansons et je ne suis pas sûr que, de la part des chefs de cavalerie, il n'en soit pas de même avec l'artillerie tout court. La liaison des armes, cette fusion de tous leurs éléments en vue d'une coopération intime dans le combat, reste encore trop un vain mot.

L'arbitrage qui, l'an dernier, à Coëtquidan, s'était fait apprécier de tous, a été cette année notoirement insuffisant, sans qu'on en doive faire remonter la cause au personnel nombreux et compétent qui en était chargé. On avait fait tout ce qu'on avait pu pour lui permettre de remplir sa mission : 500 kilomètres de fil téléphonique avaient été déployés. Ce n'était, paraît-il, point assez ! Il semble bien, dès lors, que le principe lui-même sur lequel repose cet arbitrage soit erroné. L'arbitre d'une unité doit être le chef responsable de l'instruction de cette unité ; voilà croyons-nous, l'idée exacte sur laquelle devrait être constitué un système d'arbitrage. Tant que cette notion ne sera pas répandue à tous les échelons de l'armée, nos manœuvres revêtiront ce caractère d'escamotage qui les rend stériles et même nuisibles. Avec le système actuel d'arbitrage, quand une faute est relevée, c'est qu'elle est commise et il est alors trop tard. C'est avant qu'elle n'ait produit ses effets qu'il importerait de la faire sentir aux exécutants. Il n'est qu'un moyen pour cela : que tout commandant devienne le propre arbitre des unités sous ses ordres.

Tant d'autres observations seraient encore à relever, à propos de ces manœuvres. Elles prouvent précisément l'utilité de ces dernières en général et il convient de réagir contre l'opinion qui a été exprimée en faveur de leur suppression, à la suite des manœuvres du Rhône. Qu'on évite avec soin les erreurs commises sans vouloir trop chercher à donner une image fidèle de la guerre, ce qui sera toujours manifestement impossible. Il suffit que les grandes manœuvres d'automne visent à un but d'instruction, qu'elles soient une fin dans le cycle ininterrompu de l'enseignement pratique militaire et qu'on ne leur demande point ce qu'elles sont, de toute évidence, incapables de fournir. Le terrain varié, la ventilation des grandes unités, les contacts établis entre gens qui s'ignorent, les hasards du cantonnement, tout cela sont des choses excellentes aussi bien pour les hommes du rang que pour les cadres.

Il faut conserver les manœuvres d'automne. Il n'en faut pas moins leur faire subir une transformation radicale basée, avant tout, sur l'oubli total de ce qui a été fait jusqu'ici en matière de grandes manœuvres.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La Conférence de Washington (12 novembre 1921-6 février 1922), — par Léon Archimbaud. — Payot, Paris, 1923. 364 pages et une carte. Prix : 12 francs.

Ce livre vient à point pour rappeler au monde en général, et à la France en particulier, qu'il y a, dans la politique mondiale, d'autres questions, et peut-être de plus importantes, que celle de la Ruhr.

La Rhénanie est peut-être le champ clos où se décidera un jour le sort de l'Europe ; l'océan Pacifique est certainement celui où se jouent les destinées du monde. La France et l'Angleterre sont, de par leur empire colonial, des puissances non pas européennes, mais mondiales. Elles commettraient une lourde faute en se laissant hypnotiser par le Rhin et la Ruhr et en se détournant de l'Extrême-Orient. L'Angleterre l'a compris ; c'est pourquoi, bon gré mal gré, elle est allée à Washington pour sauver ce qu'elle a pu de son commerce mondial en train de passer aux mains des Etats-Unis et du Japon. La France, elle aussi, est allée à Washington, où elle a été traitée au début un peu en parente pauvre, mais où elle a fini par obtenir des résultats appréciables. M. Archimbaud, spécialiste des questions coloniales, fait voir fort clairement la fermeté avec laquelle les intérêts mondiaux de la France ont été défendus à Washington par M. Albert Sarraut, ministre des colonies.

La Conférence de Washington n'a pas produit tout ce qu'on en espérait. Elle n'en constitue pas moins un premier pas sur la voie de l'entente mondiale, un premier arrêt dans la course aux armements. Elle laisse entrevoir la perspective de nouveaux accords et d'une nouvelle étape vers la vraie paix. L.

Historique du 2^e corps de cavalerie, par le général Boullaire. D'après les Archives historiques du Ministère de la guerre. Avec croquis et cartes, grand in-8^o de 501 p. Paris, 1923. Charles Lavauzelle et Cie. Prix : 20 fr.

La *Revue militaire suisse* a déjà signalé à ses lecteurs l'Historique du 1^{er} corps de cavalerie. Celui du 2^e corps que vient de publier le général Boullaire est beaucoup plus complet. Il constitue un gros volume portant une préface du général Féraud, inspecteur de la cavalerie, et embrasse la période d'octobre 1914 (date de la constitution du 2^e corps) à l'armistice.

Ceux qui émettent des doutes sur l'utilité de la cavalerie dans la guerre moderne modifieront, je crois, leur opinion en lisant ces pages.

Toutes les armées qui ont fait la guerre ont, comme on le sait, réévalué cette arme dans de très fortes proportions. Il en aurait peut-être